

GRAND PRIX DE NANCY AINGERAY

UGOLF de Nancy AINGERAY 21 ET 22 Septembre 2019



CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une Fédération reconnue et répondant aux exigences du statut amateur.

Le joueur doit être :

- A jour de son certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition auprès de la Fédération à la date limite des inscriptions.
- **Licencié à la FFGOLF et s'être acquitté « du droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié à une fédération étrangère reconnue.**
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- Etre à jour de ses frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs.

TERRAIN :

NANCY AINGERAY :

Messieurs : 5519 mètres – par 69 – slope 136

Dames : 4902 mètres – par 69 – slope 129

FORMULE :

36 trous, Simple Strokeplay : 18 Trous par jour

Vendredi 20 septembre 2019 : entraînement (sur réservation obligatoire des départs)

Samedi 21 septembre 2019 : 1^{er} tour

Dimanche 22 septembre 2019 : 2^{ème} tour

INDEX :

Date de prise en compte des index : Vendredi 13 septembre 2019 à 9h00

Messieurs : inférieur ou égal à 8.4 (départ blanc)

Dames : inférieur ou égal à 13.4 (départ bleu)

CHAMP DES JOUEURS :

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs maximum dont 27 dames minimum et 12 wild cards maximum.

La répartition des WC est du ressort de la Ligue Grand Est, qui en affectera une partie au club organisateur.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangères classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre de dames indiqué ci-dessus.

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences OR U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite Amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence OR n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Si le champ du tournoi est incomplet, il pourra être complété par des joueurs s'inscrivant après la date limite.

Liste d'attente :

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, si il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.

INSCRIPTION :

Par écrit : UGOLF Nancy Aingeray, 1 Chemin du golf 54460 Aingeray, **Avant le dimanche 8 septembre 2019** avec le nom et le prénom, accompagnée du droit d'engagement.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard **le jeudi 12 septembre 2019**. Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date en ajoutant des dames et ou des messieurs et/ ou des joueurs professionnels sans se préoccuper de la répartition dames/messieurs/pros. Néanmoins ces joueurs devront répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Non-membres du club :

80 € pour les adultes

40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1994 et 2000)

30 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Membres du club et UGOLF PROXY EST :

30 € pour les adultes

15 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (Nés entre 1994 et 2000)

10 € pour les joueurs de 18 ans et moins (Nés en 2001 et après)

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.

TIRAGE :

Diffusion : vendredi 20 septembre mai à 14h00.

Site internet : <http://jouer.golf/nancy-aingeray>

L'intervalle des départs ne pourra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Le tirage des départs du premier tour se fera en utilisant le fichier Excel des départs disponibles sur le site arbitrage en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index. Les départs du 2^{ème} tour se feront par ordre de classement inverse du 1^{er} tour.

PRIX :

La valeur des prix se conformera aux Règles du statut Amateur

Messieurs : Trophées pour les 3 premiers prix brut

Dames : Trophées pour les 3 premiers prix brut

DEPARTAGE :

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve les joueurs(euses) concernés(ées) partiront en Play-off en trou par trou, sur les trous N°1.9.10.18.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

REMISE DES PRIX :

Le Dimanche 21 septembre 2019 au Club-house, suivie d'un cocktail.

Sauf cas de force majeur reconnu par le Comité, les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

COMITE :

Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus